

*Houkat : Le refus de la confusion*  
*Par le rabbin Michael Azoulay*

Les prescriptions dites de la « vache rousse », s'inscrivent dans une catégorie de lois désignées sous le terme de *houqqim*. Elles nous offrent ainsi l'occasion de faire un détour par une autre *houqqah*, celle dite du *chaatnez* (« tissu mélangé de lin et de laine »), avant de revenir au rituel de la vache rousse.

« Observez mes décrets : n'accouple point tes bêtes d'espèce différente ; ne sème point dans ton champ des graines hétérogènes, et *qu'un tissu mixte (chaatnêz) ne couvre point ton corps* (Lévitique 19, 19).

Cette injonction est répétée, précisant cette fois-ci ce qu'il faut entendre par « mixte » : « Ne t'habille pas d'une étoffe mixte (*chaatnêz*), mélangée de laine et de lin » (Deutéronome 11, 22).

Si les *houqqim* appartiennent à la catégorie des lois défiant l'entendement humain, par opposition aux lois dites rationnelles, cela n'a pas empêché nos sages d'interroger leur sens. Ainsi, Nahmanide propose de voir, dans l'interdit de porter un vêtement comportant du *chaatnez*, le respect de la distinction entre les règnes végétal (lin) et animal (laine) voulue par le Créateur. Les confondre serait aller à l'encontre de la volonté divine. Le propre des *houqqim* étant de voir les interprétations qu'on en donne présenter des apories, la limite de cette ratiocination apparaît ici clairement : Il n'y a aucune interdiction de mélanger coton et laine, seul le mélange de lin et de laine étant proscrit. Or, le coton est également d'origine végétale. Mélangé à la laine, il y a bien réunion des règnes végétal et animal, et pour autant, on ne saurait extrapoler et interdire un tel amalgame. Celui qui condamnerait un OGM (organisme génétiquement modifié) en se fondant sur la défense du *chaatnez* serait donc bien mal avisé. Un second commentaire, relevant du Midrach, situe l'interdit du *chaatnez* dans le récit biblique des origines : Celui-ci renverrait au fratricide commis par Caïn sur son frère Abel. Caïn cultivait la terre tandis qu'Abel était pasteur. Le mélange du lin, qui provient de la terre, et de la laine de mouton, aurait pour effet de faire resurgir le souvenir de ce tragique épisode, fondateur de l'histoire violente de l'humanité.

Si l'interdit de *chaatnez* ne saurait être étendu à d'autres mélanges que ceux prohibés par la Torah, comme souligné précédemment, il n'en demeure pas moins qu'il donne à réfléchir quant à toutes sortes d'expérimentations qui font appel à des « assemblages » (OGM, hybridation en génétique, etc.). La vache rousse constitue également un mélange puisque, en vue de purifier la personne qui avait été au contact d'un mort, on mélangeait les cendres d'une vache rousse à de l'eau de source. L'eau lustrale, qui réunit la mort de l'animal réduit en cendres et la vie symbolisée par l'eau de source, renvoie ainsi à l'une des plus grandes énigmes de la vie : Sa finitude<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> L'interdit du mélange de la viande, autre *houqqah*, met également en présence la vie et la mort, représentées successivement par la chair de l'animal mort et par le lait, dont dépend la vie du nouveau-né dans les premiers mois de sa naissance.